FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit:	Blue Menthol
Autre identifiant:	Aucun

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages du produit:	Goûts

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise:	Dinner Lady Fam Ltd
Adresse de l'entreprise:	GM House Wilkinson Way Blackburn BB1 2EH
Contact:	Regulatory Affairs
Adresse e-mail:	Compliance@VapeDinnerLady.com
Téléphone de l'entreprise:	+44 (0)1254 865915

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence:	CHEMTREC 24-hour: +1-703-741-5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Classe et catégorie de danger:	Ce matériel ne satisfait pas aux critères de classification énoncées par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Mention d'avertissement	Aucun
Mention de danger	Aucun
Information complémentaire:	EUH208, Contient 4-hydroxy-2,5-diméthyl-3(2H)-furanone, trans-Anethole. Peut produire une réaction allergique. EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Conseil de prudence	Aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

Pictogrammes Aucun

2.3. Autres dangers

Autres dangers Aucun

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008
alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7		1-<5%	Flam. Liq. 2-Eye Irrit. 2-STOT SE 3;H225-H319-H336,-
l-Menthol	2216-51-5	218-690-9		1-<5%	Skin Irrit. 2;H315,-
Ethyl alcohol	64-17-5	200-578-6		1-<5%	Flam. Liq. 2-Eye Irrit. 2;H225-H319,-

Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0		50-100%	-;-,-

Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.

Exposition des yeux: Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Exposition de la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver abondamment au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Milieux compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Ne laissez par le produit entrer dans des canalisations. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à distance de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Porter un équipement de protection individuelle si nécessaire. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Utiliser dans des espaces correctement ventilés. Interdiction de boire, de manger ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Goûts: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail:

Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0	Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m3)	474
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (ppm)	150
			LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	10

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / de la peau
Visière et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EU).

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utilisez la technique de retrait des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686 / CEE et à la norme EN 374 qui en découle.

Matériau à contact total: caoutchouc butyle
Épaisseur minimale de la couche: 0,3 mm
Temps de traversée: 480 min
Matériau testé: Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Contact éclaboussure Matériau: Caoutchouc nitrile
Épaisseur minimale de la couche: 0,4 mm
Temps de passage: 30 min
Matériau testé: Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, téléphone +49 (0) 6659 87300, e-mail sales@kcl.de, méthode de test: EN374

Si utilisé en solution, ou mélangé avec d'autres substances, et dans des conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation n'a qu'un caractère consultatif et doit être évaluée par un hygiéniste industriel et un responsable de la sécurité au fait de la situation spécifique d'utilisation anticipée par nos clients. Il ne doit pas être interprété comme offrant une approbation pour un scénario d'utilisation spécifique.

Protection respiratoire

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

Dans des conditions normales d'utilisation et avec une ventilation adéquate afin d'éviter la formation excessive de vapeur, ce matériau ne requiert pas de contrôle technique particulier. Cependant, dans des conditions d'utilisation intensive ou prolongée, de haute température ou d'autres conditions augmentant l'exposition, les contrôles techniques suivants peuvent être réalisés pour minimiser l'exposition du personnel : a) Augmenter la ventilation de l'espace avec une ventilation par aspiration locale. b) Porter un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Non déterminé
Odeur:	Non déterminé
Seuil Olfactif:	Non déterminé
pH:	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition;	Non déterminé
Point d'éclair;	≥ 63 °C
Taux d'évaporation:	Non déterminé
Inflammabilité (solide , gaz):	Non déterminé
Inflammabilité supérieures/inférieures ou limites d'explosivité:	Le produit ne présente pas de risque d'explosion
Pression de vapeur;	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Densité relative;	Non déterminé
Solubilité(s);	Non déterminé
Coefficient de répartition n- eau/octanol:	Non déterminé
Température d'auto-allumage:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Des propriétés explosives:	Non prévu
Les propriétés oxydantes:	Non prévu

9.2. Autres informations Aucune disponibilité

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême.

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non attendu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Ce matériel ne satisfait pas aux critères de classification des dangers pour la santé en vertu du Règlement (CE) n ° 1272/2008.

Toxicité Aiguë:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie orale	>5000
Toxicité aiguë par voie cutanée	Non applicable
Toxicité aiguë par inhalation	Non disponible.
Corrosion/irritation cutanée:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésion oculaire grave/irritation oculaire:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition unique:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition répétée:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Non applicable

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Non disponible.
12.2. Persistance et dégradabilité Non disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation Non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol Non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB
Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.
12.6. Autres effets néfastes Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU Non classé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non classé
Sous-risque: Non classé
14.4. Groupe d'emballage Non classé
14.5. Dangers pour l'environnement Elle n'est pas dangereuse pour le transport.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun supplément
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non classé

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Aucun supplément

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations»

Légende des révisions:

Information sur les ingrédients dangereux du mélange
Limites d'exposition professionnelle
SECTION 3: Composition/informations sur les composants

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

Code des abréviations:

Abréviation	Signification
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie de danger 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P332/313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P370/378	En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Foam, Produit chimique sec, Le dioxyde de carbone.
P403/233/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/ site d'élimination approuvé.
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes/exactes et sont les meilleures informations, considérées comme fiables, dont nous disposions au moment de la publication. Ces informations sont fournies de bonne foi, sans aucune représentation ou garantie expresse ou implicite, concernant leur exactitude ou justesse et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation.

Le client doit s'assurer que le produit est tout à fait adapté à leur usage/besoin particulier. Bien que certains dangers aient été décrits, nous ne pouvons pas prédire qu'ils soient les seuls dangers, ou combinaison de dangers qui

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Arôme

pourraient exister sur le lieu de travail (de l'utilisateur). En aucun cas Dinner Lady Fam (UK) ne pourra être tenu pour responsable pour les réclamations, pertes ou dommages d'un tiers quelconque ou pour un manque à gagner ou pour tous dommages spéciaux, indirects, accessoires, conséquents ou exemplaires de quelque manière qu'ils se manifestent, même si Dinner Lady Fam (UK) a été informé de la possibilité de ces dommages. Cette fiche de données de sécurité est donc seulement un élément de l'évaluation des risques faite par, ou au nom de, l'utilisateur.